**NOS ENGAGEMENTS**

Dans ce contexte actuel de pandémie du Coronavirus, la sécurité de nos clients et de nos collaborateurs reste notre priorité. En appui des autorités sanitaires, des préconisations aux règles d’hygiène et aux protocoles transmis par l’OMS et le ministère de la santé nous avons mis en œuvre un ensemble de mesures renforcées en termes d’hygiène et de protection afin de vous garantir un haut niveau de sécurité.

Chalet le Champ-Rousse s’engagent au travers de cette charte à :

* Prendre en compte les recommandations des autorités sanitaires pour adapter sa démarche face au Covid19
* Informer régulièrement et adopter une communication claire et simple concernant les mesures préventives mettre en place face aux risques de transmission du covid-19
* Former ses collaborateurs aux gestes barrières et aux mesures mises en place dans nos établissements dans le cadre de la charte.
* Dans chacun des établissements est nommé un référant/responsable qui viellera spécialement à l’application et à la mise en place des mesures de sécurité sanitaire
* Adaptation des capacités d’accueil relative aux procédures sanitaires et de distanciation
* S’engage à placer son hébergement en quatorzaine en cas de suspicion de cas de COVID-19
* Nous restons bien évidement à l’écoute de vos remarques

**NOS MESURES**

**- Adaptation des capacités d’accueil en limitant au maximum le nombre de participants**

**- Restriction de certaines prestations (nous consulter)**

**- Signalisation de la distanciation sociale d’1 mètre dans les lieux d’accueil, restaurant et espaces communs matérialisée par un marquage au sol et d’affichages**

**- Tous nos lieux communs ou points de contact dans l’établissement sont équipés de distributeurs de gel hydro alcoolique**

**- A votre disposition des produits de désinfection aux normes virucide indiqués contre le COVID-19**

**- PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE surtout quand la distanciation sociale n’est pas possible**

**- Désinfection des lieux\***

*\*Vérification et entretien sanitaire :*

*Renforcer la vérification et le nettoyage régulier des parties communes, d’accueil, restaurant et des points de contact (poignées de portes, interrupteurs…) en adaptant les produits de nettoyage-désinfection aux normes virucide en vigueur contre le Covid-19*

*Renforcer la vérification et le nettoyage sur l’ensemble des ventilations*

*Assurer l’entretien du linge et des draps des hébergements selon les recommandations des autorités sanitaires.*

*Respect d’un temps de latence d’au moins 2h avant l’intervention de nos équipes de ménage*

*Dans la mesure du possible un délai de 24h entre deux réservations sera respecté pour un établissement qui n’est pas complet*

RESERVATIONS / FACTURATION

Nous favorisons les échanges par mail et par téléphone. Envoi des contrats et factures par mail uniquement. Le devis signé est à scanner et à nous transmettre par mail. Nous favorisons les règlements d’acompte et de solde par virement bancaire ou par carte bleu à distance, de même pour la caution (empreinte Cb).

ARRIVEE ET ACCUEIL

Désinfection des mains obligatoire à votre arrivée dans le centre

A l’arrivée, doit se présenter qu’une seule personne, les autres devront attendre à l’extérieur du centre. Dès que les formalités seront effectuées, les personnes rentrerons une à une. Les terminaux de paiements, les dispositifs d’ouverture des portes ainsi que les clefs sont désinfectés après passage du client.

HEBERGEMENT « CHAMBRES »

**Limiter à 2 couchages maximum / chambre ou en respectant 1m entre chaque lit**

Pour votre sécurité, tous les produits d’accueils et non indispensables ont été retirés

La formule hôtelière n’est plus proposée pour le moment, uniquement la formule gîte

Le linge de lit sera déposé sur lit, le lit ne sera pas dressé et restera à la charge du client

Pour les courts séjours, les ménages quotidiens ne seront pas effectués par notre équipe sauf cas exceptionnel

RESTAURANT « REPAS »

**Limiter à 2 couverts maximum / table ou en respectant 1m entre chaque couvert**

Les repas se feront uniquement à emporter ou au restaurant en fonction des directives et restrictions du gouvernement du moment

Seront à respecter : le sens de circulation et les règles sanitaires strictes

Le port du masque est obligatoire, sauf à table

Des horaires de passage pourront être imposés

LES COMMUNS

Les regroupements sont interdit notamment l’organisation des jeux ou événement festif dans l’enceinte de l’établissement, nous recommandons de limiter les rassemblements à 6 personnes.

Le port du masque est obligatoire

DEPART

Libérer les chambres 2 heures avant votre départ et en laissant les fenêtres ouvertes

Remise des clefs sur le tableau du hall d’accueil

Déposer le linge de lit utilisé dans des sacs et jeter vos déchets dans les poubelles (mises à disposition)

***LE SAVOIR VIVRE, UNE QUESTION DE BON SENS ! ☺***

**« CLIENT » EN ADHERANT A CETTE CHARTE DE BONNE CONDUITE, JE M’ENGAGE !**

**JE SOUSSIGNE(E) ……………………………………………………..……………………………………………………………………**

**DECLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS CI-DESSUS ET M’ENGAGE A RESPECTER LES MESURES BARRIERES PRISES PAR L’ETABLISSEMENT**

**Date et signature du client :**

*La transgression des règles de sécurité et gestes barrières suspendra sans délai le séjour et décline toutes responsabilités du chalet le Champ-Rousse*